Le journal de la commune de Bandrélé Janvier 2024

Bandrélé mag’

Ali Moussa Moussa Ben, maire de Bandrélé

Bilan de mi-mandat

Retour sur trois années d’engagement (2020–2023)

Vos services en mairie

Hôtel de ville
41 rue Mro Patse 97660 Bandrélé
Horaires et jours d'ouverture :
lundi au jeudi → 7h—12h /
13h—15h45, vendredi → 7h—11h30
02 69 62 19 81 / contact@bandrele.yt

Secrétariat du maire
Permanences du maire
lundi et vendredi → 8h—12h
06 39 40 48 02
sec-elus@bandrele.yt

Etat civil
La prise de rendez-vous
est obligatoire pour les délivrances
de CNI et passeports
02 69 63 80 89

Service urbanisme
02 69 61 39 84

Police municipale
02 69 63 80 82
Patrouille : 06 39 19 01 81
police@bandrele.yt

Médiathèque de Bandrélé
02 69 60 90 94
Horaires et jours d'ouverture :
mardi → 9h—12h/14h—17h
mercredi → 9h30—17h30
jeudi → 13h—17h
vendredi → 10h—18h
samedi → 9h—13h

CCAS
119 rue Mro Patse 97660 Bandrélé
02 69 64 00 68 - ccas@bandrele.yt

Centre social de Nyambadao
02 69 62 17 90
mardi → 8h—12h/13h—16h,
mercredi à vendredi → 8h—12h/
13h—17h et samedi 8h—15h

Mairie annexe de Mtsamoudou
06 39 20 43 12 / 06 39 20 79 22

Espace emploi de Bandrélé
(Mission locale) 02 69 66 73 71

Sommaire

L'édito interview du maire de Bandrélé 3

Cohésion sociale

Un Contrat local de santé pour diminuer les inégalités 10
Le centre social de Nyambadao anime la vie des quartiers 11
Une convention territoriale globale avec la CSSM 12
Pour une commune plus égalitaire 13
Accompagner nos jeunes sportifs 14
L'OMJS : un outil pour l'excellence sportive 15
La fête du sel, un rendez-vous incontournable 16
La médiathèque fait le plein 17
Un médiabus bientôt sur les routes de la commune 18
Espace d'expression libre de l'opposition municipale 18
Bandrélé, commune précurseur pour la crèche 19
L'Espace emploi : un outil de proximité 20
Les seniors s'honorent 21

Education

Sur le chemin de l'école 24
Le périscolaire, une première mise en place à Mtsamoudou 25
L'autisme pris en charge à Bandrélé 26
Une valise numérique qui libère de l'espace 27
Les constructions scolaires,
un enjeu majeur pour la population 28

Aménagement/Travaux

Le Front de mer de Bandrélé,
une mutation époustouflante 32
Améliorer le cadre de vie quartiers 34
Les plages stars se parent de nouveaux aménagements 35
Les infrastructures sportives inaugurées depuis 2020 37
Les futures réalisations d'infrastructures sportives 38
Halle à marée et un ponton pour la filière pêche 39
Voirie, assainissement et éclairage public,
le triptyque de l'amélioration du cadre de vie 41
Le pôle agricole de Mro Mouhou, un projet d'avenir 43
Les nouvelles acquisitions de matériel de la commune 44
La police municipale se mobilise pour votre tranquillité 45
La lutte contre l'habitat indigne se poursuit 47

Divers

Les crises révèlent la capacité
de la commune à faire face à l'adversité 48
Les finances ? Un travail de long terme 51
Bandrélé porte haut les traditions
mahoraises sur France 3 52

L'édito interview du maire de Bandrélé

***Bandrélé Mag' :* Après un premier mandat entre 2014 et 2020 à la tête du conseil municipal de Bandrélé, quelles ont été vos motivations pour vous représenter face aux électrices et électeurs de Bandrélé en 2020 ?**

Maire Ali Moussa Moussa Ben : Je voudrais tout d'abord rappeler que je me suis porté candidat aux élections municipales de 2014 dans la commune de Bandrélé dans le but de trouver une solution aux différents maux que connaît notre territoire.

Dès mon élection et durant toute la mandature, mon équipe et moi, avons œuvré au quotidien avec la population, pour elle et auprès d'elle afin de rattraper le retard que connaissait notre commune, comparé aux communes voisines notamment et nous l'avons fait dans divers domaines.

Nous avons modernisé nos services et concrétisé la plupart des grands projets du mandat afin de répondre aux enjeux de développement selon les axes prioritaires de la municipalité.

Nous avons défini plusieurs priorités, à savoir l'habitat et le logement, l'environnement et l'assainissement, les infrastructures et réseaux, le développement économique et touristique, l'aménagement et le cadre de vie, l'agriculture et la pêche, la culture et les loisirs. →

Ali Moussa Moussa Ben,
maire de Bandrélé depuis 2014, réélu en 2020.

↓ Inauguration front de mer de Bandrélé

« au total ce sont 50 millions d'euros qui sont programmés dans la période 2022-2026 pour réaliser nos différents projets. »

Bandrélé Mag' : **Quelles sont les lignes directrices de ce second mandat ?**

Maire Ali Moussa Moussa Ben : La vision stratégique de notre équipe municipale porte sur les enjeux de développement selon deux axes majeurs. Le premier axe est celui de la jeunesse et de la réussite éducative.

Nos objectifs sont multiples : garantir la réussite éducative de nos enfants, en construisant le nombre de salles de classe et réfectoires nécessaires afin de lutter contre les rotations scolaires et de permettre l'application d'un système éducatif de droit commun.

Renforcer les capacités d'accueil de nos jeunes par la construction des équipements sportifs (terrains de football et plateaux sportifs) sans oublier l'aménagement des espaces de détente intergénérationnels tels que les fronts de mer et places publiques

Le second axe est l'aménagement et amélioration de cadre de vie. Nous venons de terminer la mise à jour de notre schéma directeur d'aménagement communal initié depuis la précédente mandature. En plus de nombreux projets déjà existants, nous avons rajouté 15 nouvelles fiches projets supplémentaires afin de répondre au mieux aux attentes de nos administrés.

Un plan pluriannuel d'investissement pour la durée du mandat a été adopté, au total ce sont 50 millions d'euros qui sont programmés dans la période 2022-2026 pour réaliser nos différents projets.

Quels sont les accomplissements de cette première partie de second mandat (2020-2023) dans les domaines suivants : cohésion sociale, éducation, constructions/aménagements, environnement, sécurité et gestion des crises ?

En matière d'amélioration du cadre vie et de développement économique :

En 2022 la ville de Bandrélé a été désignée « petite ville de demain ». Dans ce cadre, un plan d'action a été travaillé suivant trois axes stratégiques :
- Structurer le centre-ville par une trame paysagère résiliente,
- Apaiser et valoriser la traversée commerçante du centre-ville,
- Identifier et valoriser les atouts spécifiques de chaque quartier.

Ce sont au total une vingtaine d'actions qui seront réalisées et plusieurs millions d'euros d'investissement sont prévus d'ici 2026 pour améliorer le cadre de vie des habitants. En 2022 nous avons finalisé les aménagements de la RHI Cefe et mis en service la station d'épuration de Mtsamoudou. Les travaux d'aménagement de l'entrée de la ville de Dapani viennent de démarrer, il s'agit des travaux d'embellissement pour marquer l'entrée du village et d'un grand chantier d'éclairage public.

À Mtsamoudou, la liaison entre les deux écoles et la MJC est en bonne voie, nous comptons passer en phase de travaux dès l'année prochaine.

Enfin, de grands travaux sont en cours dans tous les villages : la place publique de Mtsamoudou, l'école maternelle de Bandrélé, le front de mer de Bandrélé, le démarrage des travaux du carrefour Sodicash, ainsi que des travaux de gestion des eaux pluviales

En matière de développement économique :

Afin de pouvoir organiser la filière pêche, les travaux de la halle à marée de Nyambadao ont été nécessaires. L'ouvrage sera remis à la Communauté de communes du sud pour son exploitation prochaine. À Mro Mouhou, nous avons installé des agriculteurs dans notre pôle agricole. Ce sont de nouveaux produits locaux que vous trouverez bientôt sur les étals de nos marchés.

En matière de culture :

Dans le domaine culturel, vous avez pu constater le dynamisme de la commune. Nous continuerons à soutenir les actions culturelles de la commune ou de nos associations partenaires.

La culture, c'est aussi le livre et la lecture publique. Nous poursuivons l'équipement de notre dynamique réseau de bibliothèques de Bandrélé, Mtsamoudou et Nyambadao. Et bientôt, nous irons dans tous les villages avec le Mediabus. La municipalité a obtenu une subvention pour acheter et équiper un bus, qui pourra aller au plus près des lecteurs de la commune.

En matière d'action sociale :

Notre centre communal d'action social (CCAS) est à présent pleinement fonctionnel, et apporte son aide aux habitants de la commune. L'équipe dynamique du CCAS accueille les personnes en difficulté. Depuis plusieurs années des aides individuelles pour les familles sont mises en place : aides à l'énergie, aides alimentaires, aides au logement, aides aux petits bâtis, ou des aides d'urgence. Pour les personnes âgées, nous avons initié en 2022 les séjours seniors. Ces actions seront pérennisées, et nous allons continuer, →

« L'objectif de la municipalité reste toujours le même : proposer toujours plus de services aux habitants, au plus près de chez eux. »

→ Le maire reçoit une classe de CP en salle de conseil

avec le service de l'accueil de jour, à prendre soin de nos anciens, en leur proposant toujours plus d'activités.

Depuis 2021, avec l'installation de la maison de l'emploi, en collaboration avec Pôle emploi et la mission locale, la commune et le CCAS ont redoublé d'efforts pour assister les demandeurs d'emploi dans leurs démarches.

Le service insertion du CCAS lancera aussi cette année un chantier d'insertion pour aider les jeunes de la commune en difficulté.

Nous avons installé en 2022 un autre outil au service des habitants : le centre social de Nyambadao. La structure a été agréée et est pleinement opérationnelle.

Ce centre social offre un lieu de rencontre pour les habitants. Ces derniers sont pleinement associés aux orientations de la structure, par un conseil participatif. Le recrutement d'un référent « familles » va permettre de développer les activités pour les familles de tous les villages. L'achat d'un bus permettra de délocaliser les actions.

L'objectif de la municipalité reste toujours le même : proposer toujours plus de services aux habitants, au plus près de chez eux.

C'est ce que nous faisons aussi à Mtsamoudou depuis 2022. Nous avons ouvert une antenne de la mairie au sein de la MJC. Elle permet aux usagers de Dapani et Mtsamoudou de réaliser leurs démarches comme en mairie. Par ailleurs, les activités de la MJC de Mtsamoudou et les services proposés aux habitants continueront à être développés. Dans les locaux du centre social de Nyambadao, nous avons installé notre OMJS : l'office municipal de la jeunesse et des sports.

Aussi, nous avons signé en mars 2022 avec l'Agence régionale de santé (ARS) le contrat local de santé. Ce contrat nous permettra de réduire les inégalités d'accès aux soins et aux services médico-sociaux des habitants de la commune, mais aussi de promouvoir les comportements en faveur d'une meilleure santé. Une personne dédiée au suivi de ce contrat a été recrutée par la mairie, afin de suivre et d'encourager toutes les actions dans ce domaine.

En matière de gestion de crise :

L'année 2020 a été dominée par la gestion de l'épidémie de Covid et par les nombreuses mesures prises pour tenter de l'endiguer. Je veux parler en premier du confinement d'avril, puis de l'arrivée du vaccin, mais aussi du port de masque et des mesures de distanciation physique. Si cela a demandé à chaque individu de réunir de nombreuses facultés d'adaptation, notre collectivité a dû opérer de nombreux changements en un temps record : mise en place du télétravail, utilisation de nouveaux outils de communication à distance, adaptation des méthodes de management, nouvelle organisation de travail, notamment. Ce qui a été déployé en l'espace de quelques jours ou semaines l'aurait été au bout de plusieurs mois dans un temps hors covid.

Je veux par-là souligner la créativité, la réactivité et l'engagement de mes services dans l'intérêt de notre collectivité et de nos administrés. Pour que ces activités puissent continuer avec le moins de dysfonctionnements possible, je sais l'engagement exceptionnel des fonctionnaires de notre collectivité durant cette période. Je tiens ici à les remercier.

Quels sont les projets prioritaires à mener durant la deuxième partie du mandat ?

Vous pouvez constater que dans le contexte actuel, tout est prioritaire à Mayotte aujourd'hui. Pour ne parler que des projets, citons : les infrastructures sportives, le futur siège du CCAS, le centre technique municipal, les opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI), Mro wa Dagoni, l'ensemble des chantiers des écoles de la commune ou encore la deuxième tranche du front de mer de Bandrélé.

←Visite du secretaire général de la Préfecture Sabry Hani à la médiathèque
→ Le maire décernant la médaille d'honneur communale aux artistes Baco Ali et Meiitod

« une commune où la jeunesse s'épanouit pleinement et se construit dans la sérénité »

Que diriez-vous aux habitantes et habitants de Bandrélé dans l'attente de l'amélioration de leurs conditions de vie ?

Je comprends parfaitement l'attente des habitants en matière d'amélioration de leurs conditions de vie et nous travaillons pour y parvenir.

Nous luttons tous les jours pour rapprocher les services de proximité auprès de nos administrés afin de faciliter leurs démarches administratives de base. Aujourd'hui plusieurs services ont été installés dans notre territoire (mission locale, pôle emploi, CSSM notamment). Plusieurs projets d'aménagement de places publiques sont également en cours dans les différents villages pour faciliter les rencontres intergénérationnelles.

Nous travaillons également sur l'attractivité de notre territoire pour faciliter l'installation de professionnels à Bandrélé et les résultats commencent à être visibles : commerces, banque, cabinet comptable, restaurants ont désormais pignon sur rue. C'est aussi un excellent moyen pour favoriser la création d'emplois.

En résumé, je dirais que les choses sont en bonne voie malgré le contexte difficile que connaît Mayotte actuellement.

Quelles sont vos ambitions pour la commune de Bandrélé et plus largement pour Mayotte ? Ont-elles évolué dans le temps ?

Mes ambitions se limitent aujourd'hui aux frontières de ma commune et de mon intercommunalité. J'ai voulu être maire pour me mettre au service de la population de ma commune, pour que demain, ça aille mieux.

Mes aspirations sont de faire vivre les valeurs de la République, de lutter contre les inégalités sociales au quotidien, de permettre un développement social, économique et urbain des villages de ma commune, et plus largement de prendre en compte les besoins de nos administrés et notamment de la jeunesse.

Comment voyez-vous la commune de Bandrélé dans 10 ans ?

Notre ambition est de construire pour la génération à venir une commune dynamique et attractive où il fait bon y vivre. Une commune où le cadre de vie de nos habitants est amélioré, proche des standards métropolitains, avec des espaces publics pour tous les âges, un environnement préservé, mais aussi, des services publics modernes, accessibles à tous. En une phrase : une commune où la jeunesse s'épanouit pleinement et se construit dans la sérénité.

Cohésion sociale

« À mi-mandat, la municipalité peut se féliciter »

Zouhouria Foundi-Chebani,
adjointe au maire chargée des affaires sociales

Les priorités sont portées dans tous les domaines des affaires sanitaires et sociales et plus largement de la cohésion sociale.

À mi-mandat, la municipalité peut se féliciter de nombreuses réalisations : la mise en place de crèches par la commune ou sous son impulsion, l'émergence d'un centre social, l'ouverture d'un accueil de jour pour les personnes âgées, la signature d'un contrat local de santé ou encore l'engagement de la commune pour l'emploi grâce à l'Espace emploi et la Maison de l'insertion.

Je suis consciente que tout cela reste insuffisant face aux besoins de notre commune, raison pour laquelle nous accentuons nos efforts pour trouver les financements pour la construction du siège du CCAS afin d'offrir des conditions meilleures à nos agents, mais aussi sur de nombreux projets au service de la population.

← Les Vacances plurielles sont organisées pour les plus jeunes

Un Contrat local de santé pour diminuer les inégalités

Un Contrat local de santé (CLS) a été signé en mars 2022 entre Bandrélé et l'Agence régionale de Santé. Bandrélé est la deuxième commune à mettre en place ce mécanisme après Mamoudzou.

L'objet du CLS est de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé sur la commune de Bandrélé. Mis en place par la commune de Bandrélé et l'Agence régionale de santé (ARS), en partenariat avec le conseil départemental et la préfecture, le CLS a pour finalité de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local.

Le CLS assure une coordination et une visibilité des actions de santé menées dans la commune. La coordination du dispositif est assurée par le CCAS avec une chargée de mission, Maimouna Madi. Les actions sont portées aussi bien par la collectivité, le CCAS que par des associations et s'adressent à l'ensemble de la population.

En premier lieu, le contrat local de santé pousse à la promotion des comportements en faveur d'une meilleure santé. Cet objectif se traduit par la mise en place d'actions de sensibilisation concernant l'alimentation et l'hygiène. Ainsi, plusieurs ateliers mobiles ont été mis en place depuis 2022 sur la diététique ou encore le lavage des mains. Mais le CLS vise la santé dans sa globalité : le dépistage du diabète et de la tension artérielle, la sensibilisation à la contraception, l'accompagnement des familles avec un enfant handicapé, font parties des opérations soutenues.

L'autre axe du CLS vise l'amélioration du cadre de vie de la population, notamment en développant la santé environnementale. Il s'agit par exemple de mener des opérations de nettoyage dans les quartiers pour lutter contre l'insalubrité, cause de problèmes de santé pour la population. Un troisième point vise à diminuer les inégalités dans l'accès aux soins et aux structures médico-sociales en travaillant avec des professionnels de santé pour favoriser la mise en relation des patients avec les structures adaptées.

Enfin, le CLS permet de renforcer les interactions entre les différents acteurs de la santé sur le territoire de la commune.

↑ Tournoi sportif - sensibilisation des jeunes à la contraception - En présence de l'adjoint au maire chargé des sports Chadhouli Abdou

Le centre social de Nyambadao anime la vie des quartiers

Après deux années d'existence, le centre social de Bandrélé a trouvé sa place dans le paysage solidaire de la commune.

Le fer de lance d'un centre social est le travail avec les habitants du quartier, du village et plus largement de la commune. À Bandrélé, le centre social est présent sur deux sites, la majorité de l'équipe, 8 agents, a pris place dans les locaux de la MJC de Nyambadao et 4 agents à la MJC de Mtsamoudou.

La naissance du centre social en 2021 provient de la volonté de la commune de Bandrélé d'offrir aux habitants une structure œuvrant pour plus de justice sociale et de solidarité, en impliquant pleinement les habitants. En effet, le fonctionnement du centre social est démocratique, les décisions sont prises dans le cadre d'un conseil participatif composé de 6 habitants, 2 élus, 5 associations et 2 professionnels. « Elle a pour mission de développer la participation des habitants à la vie du centre social », précise la directrice, Thouaybati Mattoir.

Avec des valeurs cardinales telles que la solidarité et la dignité humaine, le centre social anime diverses activités organisées en 5 sections : famille, adultes et seniors, enfance et jeunesse, espace numérique et permanence sociale.

Cette structure d'animation de la vie sociale accueille tout le monde de manière inconditionnelle. Selon la terminologie de la Caisse d'allocations familiales (CAF), partenaire historique des centres sociaux dont la création date de la fin du 19e siècle, il s'agit d'un lieu de « proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ».

Par exemple, l'équipe de 12 agents avec leurs partenaires s'engagent aussi bien, et de façon non exhaustive, dans des permanences sociales, du soutien scolaire, des activités sportives ou encore des ateliers parentalité.

Le centre social partage ses locaux avec l'OMJS et dispose d'une bibliothèque mais aussi d'une salle multimédia qui permet aux habitants de réaliser des démarches administratives.

Un des axes de développement du centre social pour l'année 2024 est d'élargir ses partenaires financiers en faisant mieux connaître ses actions, particulièrement adaptées au département de Mayotte.

LE CENTRE SOCIAL EN CHIFFRES

2 328
participants aux ateliers parentalités

148
bénéficiaires accompagnés sur l'espace numérique

50
adultes participants aux ateliers bien-être gastronomique, couture

583
jeunes participants aux actions jeunesse

3 000
personnes accueillies au centre social

↑ Journée internationale de l'enfance

HORAIRES DU CENTRE
mardi, jeudi
8h-12h/13h-16h
mercredi, vendredi
8h-12h/13h-17h
samedi : 8h-15h

Une convention territoriale globale avec la CSSM

La convention territoriale globale est une démarche de coordination des actions menées en partenariat avec la Caisse de sécurité sociale de Mayotte. L'objectif est d'améliorer la coordination et de donner de la visibilité à l'offre de services mise en place pour les habitants de Bandrélé.

Interview de Chamsy Edine Chirac Chamsidine, chargé de coopération convention territoriale globale (CTG)

Quand la CTG a-t-elle été mise en place ?

La convention a été signée le 30 mars 2023 et j'ai été recruté en juin pour une prise de fonction le 15 août 2023.

Quels sont les enjeux d'une Convention territoriale globale ?

La CTG est signée entre la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) et la collectivité de Bandrélé. Elle porte sur des enjeux et thématiques bien identifiés : l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, mais aussi l'accès aux droits.

À qui s'adresse la CTG ?

Le public cible de la CTG, ce sont les acteurs du territoire de la commune de Bandrélé (Service de la mairie, associations, autres services présents sur la commune) et sa population.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Il y a une élaboration d'un plan d'action qui reprend les thématiques et qui intègre les projets de tous les partenaires internes comme externes qui souhaitent participer à cette convention.

Le recueil des projets se fait lors d'une réunion de comité technique et le plan d'action définitif est validé en Comité de pilotage qui réunit les signataires de la convention et les partenaires.

Quels sont les développements à venir ?

La CTG vise à territorialiser l'offre globale de services, adapter le projet social aux besoins du public, du territoire et tenir compte des partenaires présents et des schémas existants. Elle favorise la coordination avec les collectivités et associe les habitants au développement des services qui les concernent.

A moyen terme, la commune souhaite poursuivre ce travail en améliorant son plan d'action en gagnant la confiance de tous les acteurs qui œuvrent pour le territoire.

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE MAYOTTE

Le 9 juin 2021, une permanence de la CSSM a été inaugurée à Bandrélé en présence notamment de Salim Nahouda, le président de la CSSM, de sa directrice Ymane Alihamidi-Chanfi et du maire de la commune hôte Ali Moussa Moussa Ben. Cette antenne a pris place dans les locaux de l'ancien centre communal d'action sociale (CCAS). Une ouverture qui sonne comme « une victoire dans le rapprochement des services publics auprès des habitants », défend le maire de Bandrélé.

↓La signature de la CTG

Pour une commune plus égalitaire dans la politique de la ville

La politique de la ville a pour objet de réduire les écarts de développement au sein des villes, améliorer les conditions de vie des habitants et restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés.

Les actions mises en place par le service politique de la ville de Bandrélé renvoient notamment à l'accompagnement de la vie associative, au plus près des habitants.

« Les accompagnements collectifs et individuels permettent aux dirigeants associatifs de mieux structurer leur association, répondre aux différents appels à projet, suivre leur budget, le tout dans un cadre réglementaire à respecter », informe Célia Travouillon, chargée de mission Politique de la ville. Plusieurs partenaires sont en soutien de cette dynamique tels que le CROS, la BGE, la DRAJES. Parmi les dispositifs de la politique de la ville, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) permet de mobiliser l'ensemble des intervenants présents sur un quartier prioritaire et surtout les habitants.

« L'objectif *est de réaliser des interventions rapides d'entretien et de petits travaux afin de répondre aux besoins des habitants et leur permettre d'améliorer leur qualité de vie »,* explique Mme Travouillon. Concrètement depuis janvier 2022, des diagnostics en marchant, sous forme de balade urbaine, sont menés une fois par mois dans chacun des villages prioritaires. Après deux ans d'existence, ce dispositif est un vif succès. Ainsi, « certaines améliorations des espaces extérieurs, de la gestion des véhicules hors d'usage, de l'insalubrité… sont gérées par les services municipaux et d'autres par les associations et habitants eux-mêmes ». Par exemple des bacs à fleurs ont été réhabilités et une fresque murale a embelli le mur de la MJC, à Mtsamoudou.

Jusqu'en décembre 2023, les actions politiques de la ville ont suivi les objectifs fixés dans le contrat de ville 2015.

L'année 2024 sera consacrée à la récolte de données afin de redéfinir la nouvelle géographie prioritaire pour janvier 2025. « Les quartiers prioritaires vont peut-être changer : les axes principaux vont rester mais les actions vont être ajustées en fonction des besoins de la population jusqu'en 2030 », prévoit Célia Travouillon.

↓La fresque de Mtsamoudou

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES FAITS
Avec le comité jeunes de Bandrélé.
Actions : des randonnées environnementales, des rencontres avec d'autres comités jeunes, des visites de sites patrimoniaux, une mobilité à la Réunion.

LES CONSEILS CITOYENS OU COLLECTIFS D'HABITANTS
Actions : soirées contes, journées d'activité physique et ludiques, sorties de découverte de l'environnement pour lutter contre l'isolement.

Accompagner nos jeunes sportifs

Chadhouli Abdou,
élu en charge du sport

Depuis quelques années, notre commune se place parmi les mieux gérées de Mayotte. Ainsi une bonne partie des capacités de financement sont mises à disposition de nos jeunes, en particulier dans le domaine sportif. Les résultats sont là. Côté football, les filles et les garçons ont régulièrement brillé par leurs résultats. En handball, le HCB a remporté la coupe de Mayotte. Pour continuer et développer le plaisir du sport, la municipalité a décidé d'accentuer ses efforts. Un Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS) vient d'être créé, avec un personnel très performant, dans le but d'accompagner nos jeunes sportifs.

De nombreux projets d'infrastructures sportives vont voir le jour au cours du mandat : plateaux sportifs, études pour la construction de nouveaux terrains de football, bassin flottant…

Les défis ne manquent pas et la commune s'est retroussée les manches pour les relever.

↓ L'équipe de l'OMJS, entourée des jeunes qu'elle accompagne

L'OMJS : Un outil pour l'excellence sportive

L'Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS) de Bandrélé est né en 2022 de la volonté de la commune de faire émerger une structure indépendante au service du sport, de la jeunesse et du monde associatif.

Une association nait souvent d'un manque, d'une absence de réponse satisfaisante sur une problématique. Pour l'Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS) de Bandrélé, association loi 1901, c'est le constat fait par la commune de l'absence d'un chef d'orchestre pour mettre en musique les infrastructures sportives et ses utilisateurs. À la baguette, le maestro Yssoufou Issoufi a été embauché en 2021 pour préparer la naissance de l'association, avec le soutien de l'association PSL (Profession Sport Loisirs). La structure a pris son envol en janvier 2023, elle est désormais indépendante de la commune et au service du sport et de la jeunesse, mais pas seulement.

«L'OMJS a un rôle de responsable des infrastructures sportives de la commune et de leur occupation, que ce soit par les clubs sportifs ou pour des événements culturels par exemple», explique le directeur. Ainsi, l'association permet de prévenir les conflits d'usage en organisant au mieux la répartition des occupations des équipements tout au long de l'année. Mais bien évidemment la raison d'être de l'OMJS de Bandrélé est en premier lieu l'animation sportive de la commune en encourageant et en soutenant le développement de l'activité physique pour tous, notamment en accompagnant les professeurs des écoles dans la pratique du sport à l'école. Pour ce faire, il est nécessaire qu'il y ait plus d'animateurs sportifs diplômés, la formation étant une des missions de l'Office.

Pour 2024, les événements se bousculent déjà : randonnées intergénérationnelles, sorties VTT, cours de natation et de nombreux événements sportifs, à commencer par les tournois du mois de ramadan en mars et avril. En cette année olympique, Bandrélé est aux avant-postes de la dynamique nationale et jouera sport grâce à l'OMJS.

L'OMJS EN CHIFFRES

L'équipe
1 directeur, 2 animateurs sportifs et de nombreux bénévoles

Le budget
277 189 euros

Les financeurs
DRAJES, commune de Bandrelé, CCSud, Ligue mahoraise, cotisations des adhérents, sponsors, Préfecture (Politique de la ville)

↑ L'OMJS œuvre pour le développement du sport

La fête du sel, rendez-vous incontournable de la vie culturelle de Bandrélé

Lancée en 2020 par la commune, la fête du sel est devenue en 3 ans un événement iconique de la culture de Bandrélé. Durant trois jours, l'occasion est donnée de mettre en avant la fabrication de l'or blanc, patrimoine immatériel de la commune, mais aussi de rassembler de talentueux artisans locaux venus présenter leurs réalisations.

Que serait une fête du sel sans les Mama Shingo ? Organisé chaque année, l'événement réunit en octobre de plus en plus de monde. La dernière édition avait pour thème Le Savoir, mettant en avant les dépositaires de la fabrication du précieux condiment. Elles incarnent le patrimoine culturel de Bandrélé.

Mais ce n'est pas un savoir figé, c'est un savoir à transmettre et la Fête du sel a également ce rôle de susciter des vocations. En pérennisant et en transmettant leurs connaissances, leurs techniques, les Mama Shingo contribuent au rayonnement culturel de Bandrélé.

Trois jours durant, les animations se succèdent autour d'un marché d'artisans et producteurs locaux pour le plus grand plaisir des visiteurs. Et si le sel à Bandrélé est un produit culturel, il n'en reste pas moins incontournable dans l'alimentation. Et s'il a parfois mauvaise réputation lorsqu'il est trop consommé, celui de Bandrélé se démarque par sa faible teneur en sodium. Un bienfait. En 2022, la fête du sel avait d'ailleurs pour thème « le sel en équilibre », en présence d'une infirmière et d'un diététicien. Ils ont pu expliquer que bien consommé, le sel n'est pas mauvais pour la santé. En effet, c'est le processus de fabrication séculaire qui permet à l'or blanc de Bandrélé de se parer de toutes les vertus. Ramassé à la main ou avec un morceau de bois, il est filtré dans de grands récipients puis cuit durant quelques heures pour obtenir les cristaux de sel par évaporation.

Toujours au plus proche des problématiques actuelles, la prochaine Fête du sel aura pour thème l'environnement. Elle se tiendra, comme habituellement, sur le terrain de football de Bandrélé. « On essaye toujours d'être au cœur des sujets qui peuvent impacter l'activité des Mama Shingo et ainsi la défendre », explique Djamilat Mze, responsable du service Culture de Bandrélé

Le succès de cet événement ne se dément pas. Lors de la dernière édition, 2 800 visiteurs ont été recensés.

↑ La dernière édition de la Fête du sel en 2023

La médiathèque fait le plein

Inaugurée en pleine crise du Covid, la médiathèque de Bandrélé connait un franc succès depuis 2021. Avec les annexes de Mtsamoudou et Nyambadao, elles ne désemplissent pas.

De mars 2020, date de son inauguration à avril 2021, en pleine crise Covid, la médiathèque n'a pas vu grand monde. Comme pour se rattraper l'année 2022 a vu passer pas moins de 20 710 personnes dans les spacieux et modernes locaux de la médiathèque de Bandrélé, fer de lance de la culture dans la commune. Avant d'avoir les chiffres définitifs pour l'année 2023, Djamilat Mze, responsable du service Culture de Bandrélé, constate au moins un maintien, voire une augmentation de la fréquentation.

La structure propose une pluralité d'offres et de supports, et trois lieux d'accueil : la médiathèque de Bandrélé et deux annexes à Mtsamoudou et Nyambadao, dans les locaux du centre social. La médiathèque n'est pas une simple bibliothèque. Il y a actuellement plus de 12 000 documents disponibles (livres, DVD, CD, revues, etc.), mais aussi l'accès à un portail documentaire en ligne, de nombreuses ressources numériques en ligne dont on peut bénéficier dans son canapé, chez soi (musique, film, presse). De nombreuses ressources d'autoformation sont également disponibles, comme apprendre et s'entrainer pour l'examen du code de route.

La médiathèque ne compte pas s'arrêter là. « Nous avons pour objectif d'atteindre les 50 000 documents d'ici 2024 », annonce Djamilat Mze.
À cette profusion de ressources, l'équipe de 10 personnes organise chaque année plus de 80 actions culturelles : bébé lecteurs, Partir en livre, mois du film documentaire, Dangadzoni... et des dizaines d'autres !

↑ ↓ La médiathèque offre de nombreux espaces dédiés à la culture

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

3 lieux de lecture
1 site internet
6 ressources numériques,
2 automates de prêts

L'abonnement est gratuit
pour les habitants de Bandrélé

HORAIRES D'OUVERTURE DE
LA MÉDIATHÈQUE DE BANDRÉLÉ
Mardi de 9h-12h / 14h-17h
Mercredi 9h30-17h30
Jeudi 13h-17h
Vendredi 10h-18h
Samedi de 9h à 13h

HORAIRES D'OUVERTURE DES
BIBLIOTHÈQUES DE MTSAMOUDOU
ET NYAMBADAO
Mardi 9h -16h
Mercredi 9h -17h
Jeudi 13h -17h
Vendredi 10h -12h / 14h -17h

Un médiabus bientôt sur les routes de la commune

Le nouveau projet du très actif service Culture de Bandrélé est l'acquisition d'un médiabus. Il devrait parcourir les villages avant la fin de l'année.

Le budget est conséquent, 200 000 euros, mais la mission ne l'est pas moins : compléter la mission d'accès à la lecture dans les villages ne bénéficiant pas de bibliothèque.

« Le mediabus se rendra principalement à Dapani, Hamouro et Bambo Est, mais aussi à Nyambadao car la bibliothèque est assez éloignée du village », explique Djamilat Mze, la responsable du service Culture de Bandrélé.

L'idée est d'offrir les mêmes services qu'à la médiathèque : accès au wifi, au portail documentaire et aux ressources numériques, en plus des 1 500 livres, revues, CD et DVD disponibles dans le bus. Un téléviseur sera même embarqué pour permettre aux visiteurs de jouer aux jeux vidéo.

Le véhicule choisi est de taille raisonnable pour pouvoir accéder aux petites rues et manœuvrer dans les endroits les plus étroits de la commune. En outre, il pourra être conduit avec un simple permis B.

« Nous avons fait ce choix car c'est ce qui nous semble le plus adapté pour la commune et notre mission », argumente Mme Mze.

Le mediabus devrait être sur les routes de la commune en septembre pour environ 5 sorties par mois, principalement le samedi.

Espace d'expression libre de l'opposition municipale

Le groupe de l'opposition municipale n'a pas fourni aux services de la mairie de texte à publier.

Bandrélé, commune précurseur pour la crèche

La petite enfance a longtemps été un angle mort des politiques municipales à Mayotte. La commune de Bandrélé a été précurseur en ouvrant dès février 2020 sa crèche municipale. Durant le deuxième mandat du maire, le travail se poursuit avec de futures ouvertures.

L'ouverture des crèches « c'est proposer un mode de garde aux familles », souligne Haifaou Said Omar, responsable du pôle cohésion sociale de la commune de Bandrélé.

La structure accueille chaque jour 18 enfants (depuis le 1er janvier, auparavant la capacité était de 15 enfants) de quelques mois à 6 ans. Les enfants n'étant pas présents tous les jours à temps plein, cela permet à un maximum de parents de profiter de ce mode de garde, encore trop rare dans le 101e département. Ainsi environ 25 familles peuvent bénéficier de la crèche municipale des Petits Tamarins.

Le tarif est établi en fonction du revenu des parents et du nombre d'enfants dans la famille. Il s'élève de 0,26 à 3,71 euros de l'heure.

L'équipe est constituée de 6 personnes: 2 auxiliaires de puériculture, 3 animatrices et 1 éducatrice de jeunes enfants, Alexandra André, également directrice de la première crèche communale du département. « C'est une réussite, on évolue bien », témoigne-t-elle. Preuve en est du besoin, la liste d'attente pour une place s'allonge année après année.

Pour répondre à la demande croissante, d'autres établissements devraient prochainement accueillir des bambins ou le font déjà. À Mtsamoudou, une crèche associative de 12 places gérée par Wana Bout'chou vient d'ouvrir.

Deux autres crèches sont à l'état de projet avancé : à Bandrélé, au sein de l'école élémentaire et à Nyambadao. Cette dernière serait intégrée au futur groupe scolaire de l'entrée sud du village. Les financements sont déjà bouclés et le terrain identifié, les travaux devraient débuter très prochainement.

↓ La nouvelle crèche associative de Mtsamoudou

L'Espace emploi : un outil de proximité pour lutter contre le chômage

Inauguré en 2021, l'Espace emploi de Bandrélé, né de la volonté de la commune d'offrir de nouveaux services à sa population, est devenu le lieu de référence de proximité pour les demandeurs d'emploi.

Selon les dernières statistiques disponibles de novembre 2021 à décembre 2022, 1 169 personnes ont été accueillies dans l'Espace emploi de Bandrélé. « C'est un service de proximité pour se rapprocher de la population », analyse Hadya Sidi, responsable du service Insertion du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bandrélé. Le service est né de la volonté du maire Ali Moussa Moussa Ben et du directeur de Pôle emploi Christian Saint-Etienne de se rapprocher des plus de 500 demandeurs d'emploi connus à Bandrélé, c'est-à-dire inscrits à Pôle emploi.

Ainsi, outre les espaces dédiés aux permanences de Pôle emploi et de la Mission locale, un espace multimédia est mis à disposition des visiteurs et supervisé par un agent d'accueil. L'accès aux ordinateurs et tablettes permet principalement aux usagers d'actualiser leur statut de demandeur d'emploi, mais aussi de suivre des ateliers numériques, par exemple l'élaboration d'un CV. À chaque demandeur, son interlocuteur, ce pourrait être le mantra de l'espace emploi. En effet, dès le 5 novembre 2021, la commune a mis en place des partenariats pour être au plus près des profils des demandeurs d'emploi. Les personnes en situation de handicap sont accompagnées par l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), les moins de 26 ans seront aidés par la Mission locale et leurs ainés directement par Pôle emploi. Et pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat, la couveuse d'entreprise Oudjerebou sera là pour faire éclore leur entreprise.

L'espace emploi permet d'accueillir les ateliers des différents partenaires, « principalement sur les techniques de recherche d'emploi », précise Hadya Sidi. Dans un avenir proche, l'Espace emploi espère pouvoir s'agrandir en différenciant l'espace multimédia, d'un espace atelier/formation.

↑ L'inauguration de l'Espace emploi par le maire

ESPACE EMPLOI
Rue du terrain de foot 97660 - BANDRÉLÉ
Tel: 02 69 62 19 81
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : de 7H à12H / de 13H à 15h45
Vendredi : de 7H à 11H30

Les seniors s'honorent

La commune le sait, il n'y a pas de société équilibrée sans prise en charge de ses ainés. Depuis 2020, Bandrélé s'emploie à multiplier les actions envers nos parents et grands-parents, notamment grâce à l'ouverture d'un accueil de jour en 2021.

↑ De nombreuses activités sont proposées

« Il fallait une action forte pour rompre l'isolement croissant des personnes âgées, l'accueil de jour est la structure municipale pleinement dédiée à cette problématique », explique Halimate Boina, responsable de l'accueil de jour. Financé en 2019 par la commune et le conseil départemental, durant le précédent mandat d'Ali Moussa Moussa Ben, l'accueil de jour a ouvert ses portes en septembre 2021. Le lieu est destiné à accueillir les plus de 60 ans de la commune. Pour favoriser les échanges intergénérationnels et la socialisation, de nombreuses activités sont proposées dans un esprit de transmission et de convivialité. *« Les thématiques sport santé, l'accès à la culture et la création sont au cœur de notre démarche »* appuie Halimate Boina.

Les activités de l'accueil de jour pourraient rendre jalouses les meilleures colonies de vacances. Ici on ne joue pas aux dominos en regardant la télé pour faire passer le temps. Côté sport, deux fois par semaine se tient une activité fitness, et régulièrement, pour se sentir bien dans l'eau, de l'aquagym est organisée à Musicale plage et Sakouli. Plus facilement qu'en taxi-brousse, les cocos et bacocos partent à la découverte du monde…mahorais, de village en village, sillonnant les quatre coins du département. Le bien nommé Halo Safari a déjà permis des échanges avec leurs homologues de Bouéni, Tsingoni et Dembéni.

Plus régulièrement les cafés seniors permettent de se retrouver chez l'habitant, à l'accueil de jour et même sur l'eau du lagon en partenariat avec Mayotte Explo. « À chaque rendez-vous nous développons une thématique permettant l'échange et l'information », informe la responsable. Parmi les derniers thèmes abordés, il y a eu l'alimentation, l'insécurité, la sexualité ou encore les addictions. Des sujets qui permettent aux seniors de Bandrélé d'être pleinement dans la société.

INFOS PRATIQUES ET EN CHIFFRES
L'accueil de jour est situé au 199, rue Mropatse, même bâtiment que le CCAS à Bandrélé
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 a 15h00
Coût de l'accueil : gratuit pour les usagers
Jusqu'à 26 seniors (plus de 60 ans) accueillis par action, 200 lors des événements
L'équipe : 1 responsable, 2 animatrices, 1 AVS et plusieurs bénévoles
Partenaires : CD, AMCV, BPM CSSM, ARS, OMJS

Éducation

« Faire progresser nos enfants par la lecture et la compréhension »

Assani Mchindra Mari,
élu en charge des affaires scolaires

L'équipe municipale à laquelle j'appartiens a constaté que le niveau scolaire dans la commune de Bandrélé avait baissé, pour des raisons liées au milieu social notamment.

Nous avons donc souhaité agir et remédier à cette problématique durant la mandature afin de faire progresser nos enfants par la lecture et la compréhension, dans les cycles 2 et 3.

Nous avons compris qu'il faudrait les accompagner de la primaire au secondaire.

Nous souhaitons, bien évidemment, avoir un retour positif dans notre commune et plus généralement à Mayotte, de tous ces investissements que nous faisons dans le domaine scolaire.

← L'école maternelle de Dapani entièrement rénovée en 2023

Sur le chemin de l'école

Faute de place dans l'école à proximité de leur domicile, des élèves sont scolarisés dans d'autres villages que le leur. La commune a mis en place un service de transport pour leur prise en charge.

Tout parent espère que son enfant soit scolarisé proche de son domicile.

Malheureusement, avec la croissance des effectifs année après année, certains élèves n'ont pas la chance d'être dans l'école de leur village et de pouvoir s'y rendre à pied.

La commune a écouté les demandes des parents désœuvrés par cette situation d'éloignement géographique, sans prise en charge par le réseau habituel de transport scolaire. Ainsi, depuis la rentrée 2022, un réseau de transport scolaire intracommunal a été mis en place.

Chaque jour, 114 élèves de Nyambadao se rendent à l'école de Hamouro, 37 de Bandrélé et 46 de Mgnambani à l'école de Bambo-est et un autre trajet est effectué de Mtsamoudou à l'école de Dapani pour 29 élèves.0

Ce service est destiné aux enfants de la petite section au CM2.

LES HORAIRES

Nyambadao-Hamouro
du lundi au vendredi
Matin : départ 6h40 devant l'école primaire de Nyambadao, retour 12h15
Après-midi : départ 12h25 devant l'école primaire de Nyambadao, retour 17h45

Bandrélé-Bambo-est
du lundi au vendredi
Matin : départ 6h40 sur le parking de la poste Bandrélé, retour 12h15
Après-midi : départ 12h25 sur le parking de la poste à Bandrélé, retour 17h45

Mtsamoudou-Dapani
du lundi au vendredi
Matin : départ 6h40 devant l'arrêt de bus de Mtsamoudou, retour 12h15
Après-midi : départ 12h20 devant l'arrêt de bus de Mtsamoudou, retour 17h45

↓ Les élèves réunis lors des activités périscolaires

Le périscolaire, une première mise en place à Mtsamoudou

La commune a mis en place les activités périscolaires dans l'école de Mtsamoudou, la seule à n'être plus en rotation. Pour l'instant.

↑ Le réfectoire de l'école de Mtsamoudou

C'est une fierté : enfin pouvoir proposer une journée de classe complète aux élèves, activités périscolaires comprises. Et c'est l'école de Mtsamoudou qui inaugure ce rythme dans la commune avec les CM1 et CM2 de l'école de Bandrélé. « Pour l'instant, faute de locaux suffisants, seuls les CM (Cours Moyen) sont concernés, ça leur permet de prendre le rythme du collège » appuie Isaac Rama, le responsable du service des affaires scolaires à la mairie de Bandrélé. En tout, 440 élèves sont pris en charge durant la pause méridienne de 11h à 12h30 après une première demi-journée de classe de 7h30 à 11h et avant d'entamer la deuxième partie de la journée de 12h30 à 14h45.

Cette cadence, bénéfique pour l'apprentissage des élèves, n'est pour l'instant possible que pour les élèves de Mtsamoudou car leur école est la première de la commune à bénéficier d'une cantine servant des repas chauds tous les jours. Pour l'instant les CM1 et CM2 de Bandrélé disposent d'une collation « chaude » avant la prochaine ouverture de leur cantine.

En plus du repas, les activités sont au rendez-vous dans les deux écoles, trois activités sont à chaque fois proposées. Une activité manuelle, une activité culturelle et des jeux de société. Ce panel peut se traduire par la fabrication d'une pirogue avant d'entonner des chants traditionnels pour enfin terminer par un Puissance 4 ou un bon livre. Le meilleur pour attaquer l'après-midi d'école du bon pied !

Pour les 440 écoliers, ce ne sont pas moins de 30 animateurs qui sont mobilisés chaque jour de classe, 15 sur chaque site. « Nous allons continuer à recruter au fur et à mesure de la fin des rotations dans les écoles de la commune », prévoit le directeur général de l'ADPEP 976 (Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Mayotte), Abdourahamane Dayanou, en charge du périscolaire à Bandrélé. Et surtout en former pour atteindre la norme d'un animateur pour 18 enfants en élémentaire et 15 en maternelle.

« Notre objectif est de passer à 70 % d'animateurs formés fin 2024, contre 35 % aujourd'hui », précise le directeur de l'ADPEP 976.

L'autisme pris en charge à Bandrélé

L'école élémentaire de Bandrélé bénéficie d'une UEEA (unité d'enseignement en élémentaire autisme), une vraie chance pour les élèves atteints du trouble du spectre autistique. Ainsi, depuis la rentrée 2021, ces élèves peuvent suivre une scolarité dans un environnement adapté à leur handicap.

↑ Inauguration de l'UEEA par M. le maire et M. le recteur Gilles Halbout

Bandrélé Mag' : Pourriez-vous nous décrire l'UEEA (unité d'enseignement en élémentaire autisme) dans laquelle vous enseignez ?

Marine Henquenet : Nous accueillons au sein de notre unité 7 élèves atteints de TSA (trouble du spectre autistique). Nous les accueillons dans la classe de 7h 30 à 14h45 le lundi, mardi et jeudi et de 7h30 à 11h le mercredi et le vendredi.

Comment fonctionne l'UEEA ?

Ce sont des unités qui s'adaptent aux besoins spécifiques de chaque élève avec des outils destinés pour chacun d'entre eux.

Les UEEA ont pour objet principal de mettre en place, pour des enfants de 6 à 11 ans avec TSA, un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

Elles modulent les temps individuels et collectifs autour d'un parcours de scolarisation d'interventions éducatives en lien avec le projet personnalisé de scolarisation.

La majorité des élèves du dispositif rejoint leur classe de référence pour assister à certains cours avec leurs camarades. Le but étant que ces élèves rejoignent progressivement une scolarisation "classique". Les inclusions sont indispensables pour ces élèves en situation de handicap.

Qui compose l'équipe de cette unité ?

L'équipe est composée d'une accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH), d'une accompagnante éducative et sociale (AES), d'une éducatrice spécialisée et de moi-même, enseignante. Nous sommes donc 4 professionnels pour 7 élèves. Il y a donc une partie de l'équipe qui gère l'aspect éducatif et la seconde partie, l'aspect pédagogique.

Quels sont les projets avec vos élèves de l'UEEA ?

Nous avons pour projet d'emmener nos élèves au centre équestre d'Hajangua pour 5 séances d'équitation. En effet, de nombreuses études montrent les réels bienfaits du contact des TSA avec les chevaux.

Que manque-t-il pour prendre en charge ces élèves ?

Les besoins pour mieux accompagner nos élèves.... alors c'est utopique à Mayotte, mais ce serait d'avoir des professionnels tels que des orthophonistes, des ergothérapeutes, etc.

Quant aux projets qui seraient intéressants à développer, ce serait éventuellement d'avoir plus de formations, de conférences, d'échanges entre tous les professionnels sur le thème de l'autisme.

Une valise numérique qui libère de l'espace

Les valises numériques ont été déployées dans les écoles de la commune entre 2021 et 2022. Le bilan est très positif.

Les salles informatiques ne sont que très rarement utilisées sur toute l'amplitude horaire d'une journée scolaire. Les valises numériques, par essence mobiles, ont permis de libérer une salle dans chaque école. Elles sont composées d'une quinzaine d'ordinateurs portables et de tablettes à disposition des enseignants et sont présentes dans chaque école de la commune, ainsi qu'un vidéoprojecteur. Un nouvel appel à projets pour un « socle numérique » a conduit au déploiement du Wifi dans toutes les écoles et en les équipant de photocopieurs couleur dernier cri.

↓ Signature d'une convention mairie/rectorat

↓ Une valise numérique

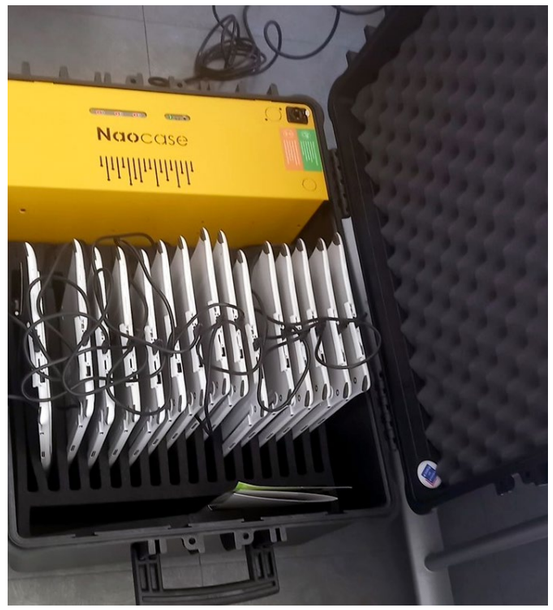

Les constructions scolaires, un enjeu majeur pour la population

Alors que le nombre de naissances ne cesse de battre des records à Mayotte, la commune a la responsabilité d'accueillir les écoliers dans de bonnes conditions. Le défi a été pris à bras le corps avec un programme de construction de 70 salles de classe durant le mandat.

L'objectif de ce vaste programme de construction est de mettre fin à la rotation des écoles. Ainsi chaque village disposera d'un réfectoire permettant aux élèves de bénéficier d'un rythme scolaire classique avec une pause méridienne et un repas chaud.

Un schéma directeur des écoles est en cours de réalisation pour avoir une projection sur 10 ans, jusqu'en 2033.

Tour d'horizon des chantiers achevés, en cours et à venir.

Village de Dapani

- Ecole élémentaire : construction de 4 salles de classe, inaugurées en décembre 2020, pour un montant de 980 000 €
- Ecole maternelle :
  → Rénovation de l'école réalisée en 2022/2023 pour un montant de 250 000 €,
  → Construction de 3 salles de classe et d'un réfectoire, permis de construire déposé, pour un montant estimé de 1 500 000 € études et travaux. Démarrage des travaux en 2024.

Village de Mtsamoudou

- Ecole maternelle : rénovation de l'école réalisée en 2021 pour un montant de 375 000 €
- Ecole maternelle :
  Construction de 4 salles de classe modulaires pour un montant de 800 000 € : chantier en cours. Livraison début 2024.

Village de Bambo-Est

Construction de 12 salles de classe et un réfectoire : marché de conception réalisation en cours (en attente des offres), estimation du projet à 6 050 000 €.

Village de Bandrélé

- Ecole maternelle : construction de 8 salles de classe pour un montant de 3 250 000 €, livraison début 2024,
- Ecole élémentaire : construction de 8 salles de classe et un réfectoire mutualisé avec la maternelle, pour un montant prévisionnel de 6 200 000 €. Démarrage des travaux en juillet 2024 pour une livraison prévue en septembre/octobre 2025.

Village de Nyambadao

Projet de construction de 23 salles de classe et un réfectoire sur un nouveau site en sortie sud pour un montant estimé de 9 500 000 €, lancement du marché de conception réalisation en 2024

Village de Hamouro

Construction de 8 salles de classe et un réfectoire, marché de conception réalisation en cours de consultation, travaux en 2025 estimation à 6 800 000 €

Aménagement & Travaux

« Des travaux et des aménagements pour la cohésion sociale »

El-Sat Salim Inoussa, élu en charge de l'aménagement et des travaux

Nous sommes bien évidemment très mobilisés sur les objectifs de développement et d'aménagement de la commune de Bandrélé, que nous nous sommes fixés durant cette mandature.

Le pôle agricole de Mro-Mouhou et la halle à marée de Nyambadao en sont des exemples concrets. Les objectifs sont les mêmes en matière d'équipements sociaux ou sportifs. Notre ambition est d'améliorer et construire des équipements qui permettent de lutter contre les disparités spatiales de développement dans les villages.

Dans l'aménagement du territoire communal, nous avons pour ambition de résoudre les problématiques de cohésion sociale des villages de la commune pour éviter les conflits intervillageois.

Afin d'améliorer le cadre de vie, les espaces de vie, on se doit également de maîtriser les problèmes de dégradation de l'environnement de chaque village. Le front de mer de Bandrélé fait partie des exemples que nous pouvons citer dans cette démarche de développement durable du territoire de la commune.

← Vue aérienne de l'aménagement du front de mer de Bandrélé

Le Front de mer de Bandrélé, une mutation époustouflante

Qui a connu avant le front de mer de Bandrélé pourrait ne pas le reconnaitre après quelques mois de travaux. Le résultat est un espace de convivialité, de jeux, de rencontres, parfaitement intégré dans son environnement.

Mayotte est l'île aux enfants. Des enfants qui manquent parfois d'espaces de jeux sécurisés où « ils puissent s'amuser en toute sécurité et en toute liberté », selon les mots du maire de Bandrélé, Ali Moussa Moussa Ben lors de l'inauguration de la phase 1 du Front de mer de Bandrélé le 30 juin 2023.

Plus largement, les habitants de Bandrélé n'avaient jusqu'alors que peu d'espaces publics, en dehors des plages, à disposition. Un autre espace côtier est mis en avant avec cet aménagement, une interface entre la ville et celle qui la protège, la mangrove et ses palétuviers. Comment définir ce front de mer ? « C'est un espace de détente et de rencontre pour les habitants : espaces de repos, belvédère sur la mangrove, jeux pour enfants, agrès sportifs », développe François Delaroque, le directeur général des services de Bandrélé.

Ce trait d'union entre la mer et la terre favorise déjà les rencontres et éteint les conflits. Il « donne un supplément d'âme au quartier. Les problèmes de voisinage régressent souvent lorsque les gens se connaissent et se parlent. Cet équipement répondait à une réelle attente », appuyait en ce sens le maire dans son discours inaugural.

Ce projet, issu du schéma directeur d'aménagement communal de 2015, a mobilisé 3 millions d'euros d'investissement. Le plan de financement a été bouclé en 2021 avec les contributions de l'Etat (fonds exceptionnel d'investissement), le conseil départemental, la CCSUD, l'AFD, et la commune de Bandrélé.

La transformation du front de mer de Bandrélé ne s'arrête pas là. En effet, les travaux se poursuivent en 2024 jusqu'au collège de Bandrélé.

Une passerelle fera bientôt le lien entre ces équipements dédiés à toute la famille. Ce nouvel ouvrage, bénéficiant d'une subvention de 500 000 euros du contrat de convergence, enjambera la rivière pour atteindre le quartier de Gnambotiti. De nouveaux équipements vont prendre place dans ce quartier ayant fait l'objet d'une opération loi ELAN en 2022.

« Nous allons le réaménager pour le restituer aux promeneurs, aux enfants, et à nos amis boulistes qui auront un terrain flambant neuf ! » s'enthousiasme le premier magistrat de la commune.

Pour parfaire le tableau, un nouveau plateau sportif idéalement situé à proximité du front de mer va prochainement sortir de terre. Et puisque qu'après avoir dépenser de l'énergie sur le terrain, il faut pour se rassasier, ce sera bientôt possible avec la prochaine implantation d'un food truck, sur la zone déjà aménagée.

↙ ↘
Les aménagements du front de mer

Améliorer le cadre de vie des quartiers par des places publiques

Lieu de rencontre, d'échange et de transmission, la place publique occupe un rôle central dans la vie d'un village, carrefour des passages et des socialisations.

Jouer, discuter, se restaurer, faire son marché… La place publique d'un village se pare indéniablement de multiples usages indispensables à la cohésion et la vie sociale.

Deux places sont aménagées à Nyambadao et Mtsamoudou « pour permettre à ces villages de disposer d'un lieu de détente et de convivialité », explique Jean-Baptiste Bascou, directeur des services techniques de la mairie de Bandrélé. Ces nouvelles places sont situées en plein cœur des villages pour permettre d'être à la croisée de chemins et des rencontres.

A Nyambadao, les travaux se sont achevés en 2021 avec l'installation d'une borne foraine. Ce dispositif permet de mettre à disposition de l'eau et de l'électricité pour diverses activités ambulante, un food truck par exemple.

Ces lieux ont également vocation à la détente et aux activités propices aux rencontres. Ainsi des espaces de repos, des jeux pour enfants, un terrain de pétanque et du mobilier urbain prennent-place sur les places !

À Mtsamoudou, les villageois bénéficieront en plus de la proximité de la salle polyvalente réhabilitée. Les travaux doivent s'achever en début d'année 2024.

LES PLACES PUBLIQUES EN CHIFFRES

•

La place publique de Nyambadao a été réceptionnée début 2021 pour un montant de 300 000 € dont 80 % de subvention du CD976,

•

La place publique de Mtsamoudou est en cours de travaux pour un montant de 1 080 000 € : subvention Etat (48.8 %), CD976 (14.7 %) et CCSud (15.7 %). La réception des travaux est prévue pour le début d'année 2024.

↓↘ La future place publique de Mtsamoudou

Les plages stars se parent de nouveaux aménagements

Deux des plages iconiques de Mayotte, Musicale et Sakouli, ont vu leurs abords radicalement changer durant ce mandat.

↑ Les nouveaux aménagements de Musicale plage

Sans trop de chauvinisme, Bandrélé peut se targuer d'avoir deux des plages les plus belles, les plus animées, les plus conviviales de Mayotte sur son territoire. Deux bijoux qu'il faut cajoler.

Les travaux ont été décidés à Musicale plage au cours du précédent mandat. Les études ont été menées entre 2017 et 2019. Et le constat était sévère : le site était très dégradé et peu adapté à son intense fréquentation le week-end par les familles mais aussi en semaine par les scolaires. Tout le monde a pu le constater, les farés tombaient en ruine, le parking était un champ de bosse au pied des majestueux baobabs.
Les travaux réalisés entre 2019 et 2020 pour 1,2 million d'euros ont permis de repenser totalement la voirie avec un nouveau cheminement piéton et des parkings remodelés. L'éclairage public a vu le jour, tout comme des bornes de recharge électrique, une démarche précurseur en 2020. Côté convivialité, le choix s'est porté sur la durabilité avec des tables en béton du plus bel effet avec kiosques et bancs, et d'incontournables barbecues pour les voulés.

Le développement de la plage ne s'arrête pas là. Pour la sécurité de tous et pour profiter pleinement de la baignade, un poste de maître-nageur sauveteur (MNS) va prochainement être →

↑ plage de Sakouli

↖ ↑ Le maire lors de l'inauguration des aménagements de Musicale plage

installé au centre, avec, à proximité, des espaces de détente et de restauration. Au nord prendra place une zone dédiée au nautisme (plaisance), aux activités aquatiques, auquel s'ajoute un projet de transport maritime de passagers.

Enfin dans la zone actuelle des voulés, la commune porte le projet d'un bassin sportif flottant pour permettre d'y tenir les activités d'une piscine municipale classique : l'apprentissage de la natation, la natation sportive, la plongée, la prévention des noyades par l'organisation de formation au secourisme en mer. Bandrélé sait profiter de ses atouts, une telle structure revient à dix fois moins chère qu'une piscine en dur.

SAKOULI S'EST REFAIT UN ACCÈS

Le gros point noir de la plage de Sakouli était son accès cabossé, à la limite de l'accessible. Une première phase de travaux a été réalisée par la Communauté de communes du Sud de Mayotte (CCSUD), et a permis une réfection globale de l'accès au site (parking et franchissements), et de réaliser quelques petits aménagements annexes. L'accès a été inauguré en aout 2022. Ce projet se poursuivra notamment par la réalisation prochaine d'un poste MNS et d'autres aménagements paysagers.

Les infrastructures sportives inaugurées depuis 2020

Réfection du plateau sportif de Bandrélé

Le plateau sportif de Bandrélé a bénéficié d'une grosse réfection entre 2020 et 2021 pour un montant total de 400 000 €.
L'objet de cette réfection était la pose d'un sol souple et de nouveaux agrès, la réfection des gradins, de l'éclairage public et de la clôture du site.

L'inauguration a eu lieu en novembre 2021

Plateau sportif scolaire de Hamouro

La commune a réalisé un city-stade dans l'enceinte de l'école de Hamouro.

Ce plateau a pour objectif principal le sport scolaire mais aussi à terme de permettre la pratique du sport de loisir dans le village.

Il a été livré fin 2020 pour un coût de plus de 300 000 €.

Plateau sportif de Mtsamoudou (MJC)

La MJC de Mtsamoudou comportait un espace extérieur attenant, qui a été aménagé en terrain de sport. La mairie y a effectué une réfection du revêtement en béton, le tracé des lignes, la pose des agrès et la pose de filets pare-ballon.

L'inauguration a eu lieu en décembre 2020 pour un coût des travaux de 100 000 €.

Les futures réalisations d'infrastructures sportives

Plateau polyvalent de Bandrélé

Avec un seul plateau, les sportifs de Bandrélé se sentent un peu à l'étroit, notamment pour la pratique du handball et du basketball. Un second plateau sera construit à proximité du front de mer et permettra de pratiquer également le volley-ball et le tennis. L'équipement disposera de vestiaires, de sanitaires et d'un local de dépôt.
La livraison est prévue en 2025 pour un coût total de 842 859 euros.

Plateau polyvalent de Nyambadao

Il n'y a pas de plateau sportif à Nyambadao, seulement un terrain de football. La construction de cet équipement permettra de développer la pratique sportive dans le village. En effet, de nombreux jeunes de Nyambadao ont fait part de leur volonté de créer des clubs pour la pratique du Handball et du Basketball. Des conventions seront signées pour définir les conditions d'utilisation du futur plateau polyvalent. La livraison est prévue en 2025 pour un coût total de 1,083 million d'euros.

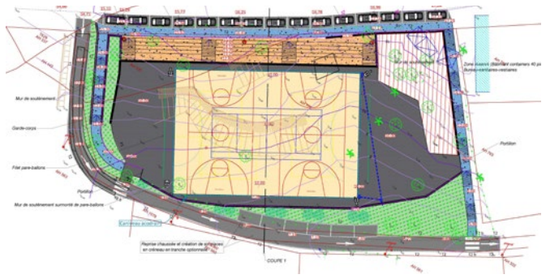

City stade de l'école de Bandrélé & bassin sportif de Musicale plage

Ces deux projets visent à développer le sport scolaire. Le city stade de Bandrélé sera implanté dans l'enceinte de l'école élémentaire et permettra la pratique du sport scolaire pour les élèves de CP au CM2. La livraison est prévue en 2025 pour un coût total de 130 000 euros.

Le bassin sportif flottant de Musicale plage permettra la natation scolaire pour tous les élèves du collège – lycée (2000 élèves) et des écoles maternelle et élémentaire de Bandrélé (1000 élèves). La livraison est prévue en 2025 pour un coût total de 795 155 euros.

Réfection des stades de Bandrélé et Mtsamoudou

L'objectif est une réfection complète de la surface de jeu et la construction de vestiaires. Ces projets qui dépassent chacun 2 millions d'euros sont conditionnés au soutien financier de l'Etat et du département.

↑ Le nouveau ponton

Une halle à marée et un ponton pour structurer la filière pêche

Une halle à marée et un ponton pour les pêcheurs vont très prochainement entrer en service. Ces équipements sont une vraie plus-value pour la filière pêche à Bandrélé et plus largement dans le département.

Il aura fallu deux ans d'études techniques et réglementaires avant le début des travaux en 2021. Il faut dire que l'enjeu est immense pour les pêcheurs de Bandrélé : disposer d'une infrastructure leur permettant de débarquer et préparer leurs pêches en respectant la réglementation.

En effet, en plus d'assurer une hygiène optimale en vue de la commercialisation, la halle à marée permettra de recenser et d'assurer la traçabilité du poisson pêché. « Il est indispensable de connaître la quantité de poissons prélevés », argumente Jean-Baptiste Bascou, directeur des services techniques de la mairie de Bandrélé, en vue d'une gestion durable de la ressource halieutique.

S'ajoute à cet équipement un ponton d'amarrage et de débarquement.

→

Les pêcheurs de la commune s'engageant dans cette démarche bénéficieront d'une aide financière pour chaque kilo collecté et passé par la halle.

Cette dernière n'est pas un lieu de vente mais permettra une réception, un traitement (vidage et filetage) et une conservation optimale du poisson avant qu'il ne soit distribué vers les lieux de commercialisation.

Ce projet est financé par : le Conseil départemental de Mayotte, L'Union Européenne dans le cadre du FEAMP ainsi que la commune. La réception des travaux est prévue en début d'année 2024.

LA HALLE À MARÉE EN CHIFFRES

Au niveau Plage :
un garage de 90 m2 et une zone de travail non couverte de 180 m2

Au niveau rez-de-chaussée :
Une salle de 28 m2, un bureau de 17 m2, une loge gardien de 18 m2, un local de réception traitement vidage et filetage de 27 m2, une chambre à glace de 6 m2, un local de traitement tranchage congélation de 18 m2, une chambre froide positive de 5 m2, une chambre froide négative de 5 m2, deux vestiaires, WC et douches.

↓ La halle à marée vue du ponton

Voirie, assainissement et éclairage public, le triptyque de l'amélioration du cadre de vie

Mieux circuler, mieux traiter les eaux et mieux éclairer la commune sont des engagements forts de l'équipe municipale depuis le début du mandat. Sur ces trois chantiers, les travaux vont bon train.

Lumière

Sous nos latitudes après 18 h au plus tard, l'éclairage est indispensable si la vie de la commune veut se poursuivre à la nuit tombée. Il s'agit d'« assurer la protection des biens et des personnes et une amélioration du cadre de vie », prône Jean-Baptiste Bascou, directeur des services techniques de la mairie de Bandrélé. Mais la facture peut s'avérer salée. Le passage et l'extension de l'éclairage public en technologie LED permettent à la commune de Bandrélé de diviser sa facture par deux. Pour éviter les câbles disgracieux dans le paysage, il a été réalisé l'enfouissement du réseau d'éclairage public à Dapani et Bandrélé.

Ça circule

Le programme de voirie, démarré en 2019, a été finalisé en juillet 2021. De l'enrobée, bien lisse, sans nids de poule, a été déposé rue Tsimpou Mahasaki et rue du stade. Outre la préservation des amortisseurs des usagers, la remise en état des routes est un enjeu de sécurité routière. Les travaux de voirie ont également permis un meilleur écoulement des eaux de pluie. →

↑ Travaux de voirie et de gestion des eaux pluviales à Dapani
← Éclairage public à Dapani

↑ La station d'épuration de Mtsamoudou

LE COÛT DES TRAVAUX
↓

- enfouissement de l'éclairage public à Dapani : 250 000 euros et Bandrélé : 800 000 euros dont 656 000 euros de subvention au titre du Fonds Vert
- enrobé des rues Tsimpou Mahasaki et du stade : 200 000 euros avec financement du Conseil départemental de Mayotte à hauteur de 80 %
- alimentation du poste de refoulement de Mtsamoudou : 380 000 euros avec une subvention de l'Etat à hauteur de 80 %
- travaux de gestion des eaux pluviales : le montant global de l'opération est de 3 millions d'euros avec subvention du Conseil départemental de Mayotte de 2,4 millions d'euros

Le bon écoulement

La gestion des eaux est un enjeu central du 101e département. Bandrélé n'a pas hésité à s'engager pleinement dans cette transition.

Le chantier de la gestion des eaux pluviales a démarré en 2023. Les travaux, de grandes ampleurs, ont pour objectif d'améliorer les écoulements des eaux de pluie, réduire la quantité de déchets déversés dans le lagon et sécuriser ce réseau par la pose de grilles caillebotis. Ces travaux de préservation de l'environnement concernent les 6 villages de la commune de Bandrélé.

Autre enjeu environnemental : l'abandon de l'assainissement non collectif. L'objectif est de réduire drastiquement la pollution des sols. Début 2022 des travaux ont été réalisés à Mtsamoudou avec l'alimentation du poste de refoulement numéro 1.

La gestion des eaux usées de la commune se fait grâce à une station d'épuration par filtres plantés, de roseaux par exemple. Ce procédé met en œuvre le cycle naturel d'épuration de l'eau sans quelconques produits nocifs pour l'environnement.

Le pôle agricole de Mro Mouhou, un projet d'avenir

L'EPFAM et la commune de Bandrélé se sont associés pour mettre en place un pôle agricole d'excellence, respectueux de l'environnement et encourageant l'installation d'agriculteurs professionnels.

Le constat est rapide lorsque l'on fait ses courses : les produits agricoles mahorais ne remplissent pas un caddie. Loin de là. Dans le 101e département, l'agriculture est essentiellement familiale et vivrière. Les exploitations sont petites, peu diversifiées en culture -beaucoup de manioc et de bananes- et associées à un petit élevage, d'un ou deux zébus au plus, bien souvent.

Pour faire naître une véritable filière agricole professionnelle et biologique, l'Etablissement public foncier d'aménagement de Mayotte (EPFAM) et la commune se sont associés pour lancer un projet agricole sur le site de Mro Mohou. La commune met à disposition près de 14 hectares auxquelles s'ajoutent 5 hectares du département et l'EPFAM fournit l'ingénierie avec des objectifs ambitieux : organiser la filière agricole, favoriser les circuits courts, promouvoir l'agriculture biologique et les produits locaux, alimenter les cantines scolaires, diversifier l'offre de formation agricole, sensibiliser les publics à l'environnement et promouvoir la culture du jardin.

Grâce aux parcelles octroyées par le département, le terrain de 19 hectares est accessible par la RN3 permettant l'installation d'équipements indispensables à une activité agricole professionnelle : serres, abris, bâtiments et tout le matériel spécifique à chaque type de culture.
Les porteurs de projets agricoles sont en cours d'installation sur le site, accompagnés par différents partenaires.

Ce projet pilote peut servir d'exemple pour les autres communes de Mayotte dans une dynamique de développement agricole structurel de l'île et nourrir les élèves des futures cantines scolaires avec la production communale.

↓ Inauguration du pôle agricole de Mro Mouhou

↓ Visite de la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Braun-Pivet à Mro Mouhou le 12 janvier 2024

Les nouvelles acquisitions de matériel de la commune

Pour bien fonctionner, les services techniques d'une commune ont besoin du matériel adapté à ses missions. Bandrélé ne déroge pas à la règle avec l'acquisition de nouveaux matériels.

Depuis 2020 le service technique a pu s'équiper de nouveaux matériels :

→ 2 camions 3.5 T et 1 fourgonnette pour un montant 117 000 euros avec 80 % de financement de l'Etat : livraison en 2022. Le but de cet achat est d'améliorer le service rendu à la population en remplaçant du matériel devenu vétuste.

→ Acquisition d'une balayeuse aspiratrice pour le nettoyage des espaces publics et plus particulièrement des voiries pour un montant de 250 000 euros dont 63 % de subvention de l'Etat : livraison en 2023. La mécanisation du service de nettoyage de la voirie permet une meilleure efficacité.

→ Acquisition d'une pelle mécanique pour un montant de 58 000 euros dont 63 % de subvention de l'Etat. Cet achat permet d'effectuer des tâches qui étaient précédemment confiées à des entreprises. Avoir à disposition un tel outil permet de développer les compétences des agents et d'avoir une meilleure autonomie dans les activités de la commune.

→ Acquisition d'un véhicule électrique sans permis pour un montant 35 000 euros dont 63 % de subvention de l'Etat. La commune a pour objectif de réduire son impact environnemental malgré l'accroissement de son parc de véhicules.

↗ La balayeuse
→ Le véhicule électrique pour les services techniques

La police municipale se mobilise pour votre tranquillité

Avec des effectifs passés de 5 agents en 2020 à 12 en 2023, la police municipale répond à une des principales demandes des habitants de Bandrélé : la tranquillité.

Jhonatan Lejoyeux est un policier comblé. Le responsable de la police municipale (PM) de Bandrélé a pu constater depuis son arrivée en 2021 un soutien sans faille de la commune aux missions de la PM comme il est d'usage de la nommer.

Les effectifs ont plus que doublé, les équipements se sont étoffés et les plages horaires au service de la population se sont élargies. Aujourd'hui, les femmes et les hommes de la PM sont au service de la population du lever au coucher, de 6h30 à 18h15 sans coupure. « Grâce aux recrutements, nous pouvons désormais avoir deux équipes, une du matin, l'autre de l'après-midi, permettant un service continu à la population en période scolaire », explique Jhonatan Lejoyeux. L'ancien policier national, aux excellents états de service, précise que les policiers municipaux travaillent également le week-end et la nuit lorsque les circonstances l'exigent.

Comme son nom l'indique, la police municipale est au service de la commune de Bandrélé. Le maire épaulé de son conseil municipal lui fixe ses missions. Hors les opérations de routine, la lutte contre l'habitat insalubre et indigne est une des missions importantes de la PM actuellement (voir par ailleurs).
Au quotidien, ses missions sont très larges. En effet, elle est le bras sécurité du maire qui a les compétences pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Concrètement, les policières et policiers municipaux effectuent des patrouilles, surveillent les lieux publics, constatent certaines infractions pénales (concernant la circulation →

↓ Visite de terrain du préfet chargé de la crise de l'eau

routière par exemple), gèrent des conflits à la demande des administrés, sont mobilisés pour le secours à personnes, notamment.

«Nous avons également pour mission la gestion de la divagation des animaux, principalement les chiens errants. Pour ce faire, la convention pour leur capture a été renouvelée entre la commune et l'association Gueule d'amour », ajoute M. Lejoyeux.

Pour l'aider dans ses multiples missions, la police municipale va bénéficier du déploiement de la vidéoprotection au cours de l'année 2024. A terme, une trentaine de caméras seront installées dans les lieux stratégiques de la ville et des villages. Les travaux ont débuté le 23 novembre 2023 permettant l'installation dans un premier temps de 13 caméras sur 4 zones principales : le collège, Sodicash, le terrain de foot / écomusée du sel et l'hôtel de ville/Douka bé.

Le dispositif bénéficiera d'un centre de visionnage permettant d'obtenir des éléments de preuve lorsqu'une infraction est commise par exemple.

Les agents ont déjà vu leur équipement personnel s'étoffer en septembre 2022 avec des casques de protection, des gilets par balle, des boucliers et des gants d'intervention. Pour parfaire cet équipement et dans un contexte d'insécurité croissante, les policiers municipaux sont en voie de s'armer. « C'est une demande forte des agents », appuie Jhonatan Lejoyeux. Après avoir passé, les différentes étapes réglementaires, notamment en termes de formation, les policiers devraient être équipés d'arme de poing, de lanceur de balles de défense et de pistolet à impulsion électrique d'ici la fin de l'année.

↑ Intervention conjointe de la police municipale et de la gendarmerie
↓ L'un des deux véhicules d'intervention de la PM

LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES

•

12 policières et policiers municipaux
Le nombre d'opérations en très forte croissance :
2020 : 93 opérations
2021 : 261 opérations
2022 : 816 opérations
2023 : 1736 opérations à la date du 15 décembre 2023

•

Numéro unique de patrouille
06 39 19 01 81

La lutte contre l'habitat indigne se poursuit

Dans le cadre de la loi ELAN, le maire a choisi de poursuivre la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Parfois appelé décasage, la lutte contre l'habitat indigne est prévue par la loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (ELAN) de 2018.

À Bandrélé 6 opérations ont déjà eu lieu au lieu-dit Mgnamabani, sur le sentier des crêtes Trereni, à Gnambotiti, sur le front de mer de Bandrélé, Hamouro le long de la route nationale, à Nabawane Mtsamoudou et au niveau du terrain de foot de Mtsamoudou. Deux opérations sont en préparation à Hamouro.

Dans ce cadre la commune offre un rôle de soutien à ces actions menées et coordonnées par la préfecture, en particulier en y associant le service de la police municipale.

« Nous restons engagés à améliorer la qualité de vie dans notre commune », appuie Jhonatan Lejoyeux, responsable de la police municipale de Bandrélé.

→ Actions contre l'habitat insalubre

Chanrani Abdou,
conseiller municipal
de Bandrélé, vice-président
à la CCSUD

La municipalité se joint à moi pour exprimer notre satisfaction suite aux deux dernières opérations loi ELAN dans notre commune. En effet, sur 7 villages que comptabilise la commune de Bandrélé, 6 opérations ont déjà eu lieu, dont 3 en 2023. D'autres seront déjà prévues en ce début d'année 2024.

Ces opérations permettent dans un premier temps de lutter contre l'habitat indigne. Il est inconcevable, de laisser vivre des familles entières, souvent nombreuses, dans des cases d'une ou deux pièces sans accès à l'eau potable, ni aux sanitaires.

Il faut également souligner que ces quartiers informels qui se sont multipliés au fil des années et attirent de la petite délinquance jusqu'au crime.

Par ailleurs, sur notre territoire, de nombreux projets ne peuvent être menés à bien, faute de foncier. Ainsi, ces opérations permettent de libérer des terrains occupés illégalement et de développer des infrastructures et services destinés aux administrés.

Parallèlement à ces opérations de destruction et conformément à la Loi ELAN, nous luttons également contre les propriétaires ne respectant pas les conditions de décence de leurs logements mis en location. Nombreux ont profité de ces opérations pour accueillir des familles dans des conditions contraires aux lois de la République.

La municipalité a déjà entamé des mesures contre ces personnes auprès des autorités compétentes.

Les crises révèlent la capacité de la commune à faire face à l'adversité

Depuis 2020, la commune de Bandrélé a dû gérer plusieurs crises et mobiliser pleinement toutes ses équipes pour assurer tous les services à la population.

Crise du COVID 19

En 2020, la crise du COVID 19 touche la planète. Comme pour beaucoup de territoires insulaires, c'est un double isolement que subit le département, celui lié au confinement et celui de son éloignement avec la métropole, exacerbé par les légitimes mesures de restrictions.

Mais dans l'adversité, les équipes de la commune de Bandrélé, les élus, les habitants ont montré leur capacité de résilience. Bandrélé a été le premier cluster mahorais lors de la première vague. Passé le choc, les services se sont organisés pour affronter la tempête de l'épidémie et ont

pu affronter plus sereinement la seconde vague. En 2020 et 2021, de nombreuses mesures ont été prises et des actions menées pour préserver le service public et aider la population durant ce moment difficile.

En collaboration avec les autorités sanitaires et les divers services de l'Etat, Bandrélé a su accompagner ses habitants, notamment les plus précaires. Parfois des décisions sont difficiles à prendre. Par exemple, aucune distribution alimentaire n'a été organisée. Le risque d'attroupement et donc de contagions étaient trop important. La mairie a alors opté pour la distribution de bons alimentaires. Ainsi en plus des coupons de l'Etat, 142 000 euros ont été mobilisés par la commune pour l'alimentation. Par ailleurs, deux marchés de proximité ont été ouverts à Bandrélé et Hamouro pour que la population puisse s'approvisionner en produits frais.

Un programme complet d'accès à l'eau avec cartes monétiques a également été mis en place. Côté hygiène, des kits de lavage ont été installés dans certains commerces, tandis que des rampes de robinets pour le lavage des mains ont été posées dans les écoles pour le lavage des mains. Bien sûr, dans ce contexte épidémique, les locaux municipaux dans les différents villages ont été mis à disposition pour l'installation de centres de dépistage et de vaccination.

Enfin, un service minimum a pu être mis en place, par exemple pour l'état civil, les services techniques ou la médiathèque. La démocratie ne s'est pas non plus arrêtée car les élections municipales de 2020, ayant conduit à la réélection d'Ali Moussa Moussa Ben, ont pu être organisées dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation de tous.

↑ Un kit de lavage de main à la Douka Bé
↖ Un exemple de robinets installés dans les écoles

Crise de l'eau

Si l'épidémie de COVID 19 paraît (presque) de l'histoire ancienne, la crise de l'eau a marqué l'année 2023 de son empreinte.

Depuis le début 2023, la commune a mis en place plusieurs mesures pour assurer la continuité du service public dans le cadre de la crise de l'alimentation en eau potable qui touche Mayotte.

Continuité de services dans les écoles :

La mairie a travaillé en étroite collaboration avec la SMAE pour éviter les coupures d'eau dans les écoles et mettre sur le « chemin de l'eau » plusieurs établissements.

Quatre écoles (Hamouro, Mtsamoudou maternelle, Dapani élémentaire et Dapani maternelle) n'ont pas pu être reliées au « chemin de l'eau ». Des cuves ont été installées dans ces établissements pour assurer aux élèves et aux personnels d'avoir un accès à l'eau, notamment pour le lavage des mains et les sanitaires. La même méthode a été utilisée pour assurer la continuité des services municipaux avec l'installation de cuves dans les bâtiments municipaux.

Parce que s'hydrater est vitale, des distributions d'eau ont été mises en place. Plus de 2500 cartes ont été délivrées. Par ailleurs environ 10 000 packs d'eau ont été distribués par semaine

depuis le 1er novembre 2023 sur 4 sites : Bandrélé, Nyambadao, Mtsamoudou et Dapani. Cela représente près de 500 000 litres d'eau potable en deux mois !

Enfin la mairie, en collaboration avec la SMAE, a procédé à la mise en place de rampes d'eau dans tous les villages de la commune.

↖ Un container est vidé de ses packs d'eau à Nyambadao
↑ Installation d'une citerne à Hamouro

Rifcati Omar Foundi, adjointe au maire chargée des finances et de l'administration générale

Dans cette mandature 2020-2026 durant laquelle je suis pleinement engagée, la commune de Bandrélé s'est donnée comme ambition de réaliser un PPI de 56 millions d'euros constitué d'une quarantaine de projets à réaliser dans l'ensemble du territoire communal dans le domaine de l'aménagement urbain, de l'emploi, du tourisme, de l'environnement, de l'éducation, de la jeunesse et du sport, de la culture, du social etc. De juillet 2020 à décembre 2023, le PPI a été exécuté à hauteur de 45,50%, ce qui représente un volume budgétaire de 25,5 millions d'euros.

Notre objectif est donc d'atteindre au mois de mars 2026, un taux de réalisation de notre programme supérieur à 90%.

Par ailleurs, afin de mieux servir nos administrés, nous avons massivement investi dans l'organisation générale de la collectivité et la modernisation de nos services de proximité, en facilitant notamment leur accessibilité et en diminuant les inégalités géographiques. Nous pouvons citer :

- Le centre social à Nyambadao
- La mairie annexe à la MJC de Mtsamoudou,
- Bientôt un service en ligne pour le paiement des collations,
- La maison d'insertion,
- Le service Accueil du jour, installé au sein du CCAS

Cette évolution positive de nos services est évidemment accompagnée d'une amélioration de la qualité de service et d'une augmentation de notre effectif. Bandrélé se veut être une commune dynamique et moderne.

↑ Le personnel de la mairie de Bandrélé

Les finances ? Un travail de long terme

La commune de Bandrélé conserve sa capacité d'investir tout en préservant des finances saines, signe d'une bonne gestion.

« La commune [de Bandrélé] affiche durant la période 2016-2020 une situation financière excédentaire en dépit d'un effort soutenu en matière de dépenses d'équipement », indique la Chambre régionale des Comptes en 2021. En effet, le précédent mandant, de 2014 à 2020, a permis de préserver la capacité d'investissement de la commune, tout en maintenant une situation financière saine.

L'équipe du maire Ali Moussa Moussa Ben a poursuivi cette dynamique pour permettre à la population de bénéficier du même niveau d'infrastructures qu'une ville avec un nombre d'habitants équivalent en métropole. Tous les équipements et services décrits dans ce numéro du Bandrélé Mag' sont là pour en témoigner.
Pour que cette dynamique soit possible, deux outils sont indispensables :
→ La mise à jour du schéma directeur d'aménagement communal, livré en 2021
→ L'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI), livré en 2022

LES AMÉLIORATIONS DES SERVICES À LA POPULATION

Le service d'état civil a fait sa révolution pour permettre aux usagers de se voir délivrer leurs documents dans les meilleurs délais avec un minimum d'attente.
En mairie, un distributeur de tickets a été installé pour mieux organiser l'attente. Un deuxième guichet a également vu le jour pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports.

Les actes d'état civil sont désormais complètement numérisés.

Pour se rapprocher des administrés de Mtsamoudou et Dapani, la mairie annexe de Mtsamoudou a été mise en service pour la délivrance de divers actes.

Bonne nouvelle, à la date du 30/10/2023, le PPI 2021-2027 est déjà bien engagé avec 20,6 millions d'euros dépensés sur les 56,9 millions d'euros prévus. Les projets déjà cofinancés sont nombreux, ce qui permet de prévoir un taux de réalisation élevé d'ici la fin du mandat.

Ce rythme de construction dans tous les domaines est rendu possible grâce aux nombreux partenariats que la commune a pu tisser pour cofinancer ses projets. Par exemple l'Agence française de développement (AFD) a octroyé un crédit de 4 millions d'euros sur 20 ans en décembre 2022. « Ce prêt permettra à la commune de Bandrélé d'assurer le financement de son plan pluriannuel d'investissement », précise l'AFD dans son communiqué de presse concernant la signature de cette convention de crédit.

La municipalité a prouvé sa capacité à gérer au-delà d'un mandat ou d'effets d'annonces d'une campagne électorale. L'objectif du maire est que la ville de Bandrélé puisse continuer à investir, au-delà même de son mandat.

Ainsi, « la commune a poursuivi ses efforts de restructurations internes en matière de finances : mise en place de nouvelles normes comptables en janvier 2023 (comptabilité M57), a mis en place une comptabilité analytique à la même date pour s'assurer de sa bonne gestion dans le long terme.

Elle a recruté fin 2022 un contrôleur de gestion pour s'assurer de sa bonne trajectoire financière jusqu'en 2026 », explique François Delaroque, le directeur général des services de Bandrélé.

↑ ↓ Les supers jeunes de Bandrélé

Bandrélé porte haut les traditions mahoraises sur France 3

L'association Super Jeune de Bandrélé a brillé à l'émission "Le grand concours des régions : quel sera le meilleur chant folklorique de France ?" diffusée sur France 3 vendredi 5 janvier 2024.

Leur superbe prestation les place sur la 3e marche du podium.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal tiennent à adresser leurs très sincères félicitations à l'association Super Jeune de Bandrélé qui a porté fièrement les couleurs de la commune et celles de Mayotte à la télévision française. Cette soirée exceptionnelle a été enregistrée en février 2023.

Nous écrire, nous appeler

Mairie de Bandrélé
41 rue Mro Patsé
97660 Bandrélé

Téléphone : 02 69 62 19 81
Mail : contact@bandrele.yt